



M^{me} McDougall admirant des oeuvres présentées à une exposition au Centre d'art et d'artisanat de Harare, au Zimbabwe

La culture démocratique ne se résume pas aux élections

« Ainsi, il est apparu clairement que le développement d'une société démocratique ne s'arrête pas au moment où les scrutins ont été dépouillés et où un gouvernement élu est en place. La culture démocratique ne se résume pas aux élections. La garantie des droits des minorités est essentielle. Une société pluraliste ne saurait être transformée en un bloc monolithique par une majorité intolérante.

La situation de la femme

« Dans le monde d'aujourd'hui, nous ne pouvons pas non plus accepter que les droits de la personne ne s'appliquent qu'à 50% de la population. L'égalité de la femme est une composante essentielle des droits de la personne, qui à ce titre a aussi été intégrée à la politique étrangère du Canada.

Rôle des missions diplomatiques canadiennes

« Pour la première fois, en 1991, nos missions diplomatiques à l'étranger ont été priées de présenter des rap-

ports sur la situation de la femme dans leurs pays d'accréditation.

Le Canada est prêt à agir : aide suspendue

« L'aide au Zaïre a été suspendue. Et, fait plus visible encore, le Premier ministre Mulroney a pris le parti qu'il serait inacceptable envers la population canadienne qu'il participe à une conférence de la Francophonie au Sommet dans la capitale de ce pays.

« L'approbation de nouveaux projets d'aide d'une valeur de 30 millions de dollars à l'Indonésie a été suspendue. En Haïti, toute l'aide – à l'exception de l'assistance humanitaire – a été suspendue. Par ailleurs, le Canada s'est joint à d'autres pays donateurs pour insister auprès du gouvernement du Kenya sur l'importance de réformes démocratiques.

« Nos missions diplomatiques évaluent la situation des droits de la personne dans chacun des pays bénéficiaires de l'aide du Canada.

« Nous songeons maintenant à appliquer d'autres critères de bon gouvernement. Par « bon gouvernement » nous entendons un engagement envers les processus démocratiques, une saine gestion de l'économie, des niveaux acceptables de dépenses militaires, l'honnêteté et la transparence des comptes publics,

la priorité aux programmes sociaux de base et le respect des droits de la personne.

« Nous ne pouvons pas non plus fermer les yeux sur les facteurs commerciaux et stratégiques et notre responsabilité envers les plus démunis de la terre. ... Dès lors qu'il est décidé de passer à l'action, une foule de mesures deviennent possibles. Nous pouvons, et c'est souvent d'ailleurs ainsi que nous procédons, faire des démarches auprès des capitales afin d'engager les gouvernements à améliorer la situation des droits de la personne dans leur pays ...

« Pour ce qui est de l'aide au développement, nous pouvons retirer l'aide accordée aux pays affichant un bilan médiocre. Inversement, nous pouvons renforcer la coopération avec les pays qui font des progrès notables et concevoir des programmes visant à promouvoir le bon gouvernement. Nous pouvons, par exemple, aider un pays à mettre sur pied une commission des droits de la personne ou un corps judiciaire indépendant. » ■